# MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°177– AOÛT/SEPTEMBRE 2023

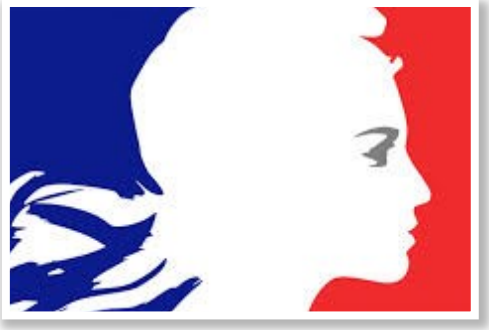



## LE MOT DU MAIRE

La Seine-et-Marne est un vaste département dans lequel certains services font encore cruellement défaut. Grâce à la réactivité et au dynamisme des élus et agents de la CCPM, la ZAC de Saint-Donain peut désormais compter sur un nouvel équipement : le 9 septembre dernier était inauguré le Crématorium du Pays de Montereau. Fruit d'un travail remarquable tant dans sa conception que sa réalisation, il permettra d'accueillir dignement les familles des défunts alors que les délais d'attente s'allongeaient au-delà de ce qui est humainement tolérable.

Ce mois de septembre est également marqué par l'arrivée de la traditionnelle feuille d'impôts fonciers. Vous y aurez sans doute constaté une augmentation substantielle. Les bases ont en effet augmenté de 7%, pour tenir compte de l'inflation. Rappelons que les taux de la commune n'ont pas évolué, comme nous nous y étions engagés en début de mandat. Espérons que les dotations de l'État accordées aux collectivités connaîtront un accroissement similaire…

**Le Maire**
**Julien POIREAU**



Conseil municipal : p 2



Journée du Patrimoine : p 7




Manifestations : p 12

# Compte-rendu du conseil municipal
## du jeudi 14 septembre 2023

*Les membres présents votent et approuvent:*

**Le compte rendu de la réunion du 9 juin 2023**

**Modification du droit de préemption urbain**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
décide à 14 voix pour, une voix contre, zéro abstention,
- de maintenir le droit de préemption urbain sur les périmètres délimités au plan joint,
- d'étendre le droit de préemption urbain sur les parcelles incluses dans la zone 1AU du plan local d'urbanisme révisé le 11 juillet 2019, délimitée au plan joint .

**Travaux enfouissement allée du bois Champy-Programme 2024**

Le montant des travaux est estimé d'après l'**A**vant **P**rojet **S**ommaire : **22 114 € TH** pour la basse tension, et **13 560 € TTC** pour l'éclairage public
- approuve le programme de travaux et les modalités financières.
- transfère au SDESM la maîtrise d'ouvrage.
- demande au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et d'éclairage public allée du bois Champy.

**Frais de dérogation scolaire avec la commune de Montereau-Fault-Yonne- Année 2022-2023 pour 1 enfant**

- décide de signer une convention avec la ville de Montereau-Fault-Yonne, conformément au tarif fixé par l'Amicale des Maires du Canton de Montereau, soit 550 € par enfant.

**Convention de partenariat entre ENEDIS et la commune**

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec ENEDIS sur les thèmes de la transition écologique et la précarité énergétique.

**Convention avec le club sportif braytois-Intervenante sport-Année scolaire 2023-2024**

- décide de renouveler ladite convention pour l'année scolaire 2023-2024 à raison de 8 heures hebdomadaires
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Club Sportif Braytois pour un montant de 43€ de l'heure.
- donne pouvoir au maire pour mandater la dépense et signer tous documents se rapportant à ce dossier.

**Cession de terrain de 12 m² à la commune de la parcelle ZN 368 au lieu-dit " Parc ST-DONAIN "**

- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique avec les propriétaires,
- fixe le prix d'achat de la parcelle à 100 € (cent euros),

**Questions diverses :**

M. le Maire informe le conseil municipal que :
- Nous avons reçu un courrier de remerciement émanant de Mme Colette MELOT, Sénatrice de Seine-et-Marne dans lequel elle annonce également qu'elle ne se représente pas au Sénat,
- Les chiffres de l'INSEE concernant le recensement 2023 indiquent une baisse de la population, soit 136 marollais en moins par rapport aux chiffres précédents. La difficulté de collecter les données, la mauvaise information sur l'importance du recensement ont nui au bon déroulement de ce recensement.
- Un courrier émanant du Club Sportif de Montereau (C.S.M.) par lequel il sollicite le versement d'une subvention de fonctionnement M. le Maire indique qu'une réponse leur sera apportée.
- Depuis le 1er Août 2023, l'entreprise Lacroix et Savac a repris le réseau de transport collectif. Cependant, depuis la rentrée, des petits ratés ont été signalés. De plus, les lycéens ont cours le mercredi après-midi sans bus scolaire pour rentrer le soir et le TAD est saturé le mercredi après-midi.
- SITCOME : M. Romain SENOBLE, maire de Forges a réussi à obtenir un rendez-vous avec Mme Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France afin d'échanger sur les problèmes que rencontre actuellement ce syndicat. M. DALIBON prend la parole et explique que ce syndicat a toujours œuvré pour que tout se passe bien. Entre autres, il a été construit un kiosque près de la gare routière de Montereau-Fault-Yonne offrant une diversité de services.

*Mme HONDERLIK* :
- Le repas des Aînés aura lieu le samedi 14 octobre 2023 à la salle des Fêtes. Cette année, pour la fourniture du repas, le choix des membres du CCAS s'est porté sur « La Morvandelle ».
- Remerciement à Mmes LECOUSTRE et LAURIE, à M. PAVIOT et à M. le Maire pour avoir participé à la permanence de la vente de pain qui a eu lieu au mois d'Août pendant la fermeture estivale de la boulangerie et de l'épicier.
- Un point sur les commerçants du marché : le poissonnier ne sera pas présent avant 15 jours (vacances et congé paternité) et la fromagère ne répond pas. Un rôtisseur devrait être présent à partir de mars 2024.

*Mme LECOUSTRE* souhaite connaitre le coût que la présence des deux convois du gens du voyage installés près de l'entrée de l'autoroute a engendré pour la commune. M. le Maire indique qu'il ne le connaîtra qu'en fin d'année car l'eau et l'électricité consommées sont à la charge de la commune. M. PELLERIN demande à M. le Maire qu'elle suite va être donnée aux gens du voyage réinstallés près de la station d'épuration. Il indique que de nouveaux incidents ont eu lieu. M. le Maire répond qu'il a pris contact avec la Préfecture de Seine-et-Marne et il lui a été précisé qu'aucune aide ne sera apportée car la communauté de communes n'est pas en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Il lui a également été indiqué que c'est une famille et non un campement qui s'est installée. La seule solution est de lancer une procédure d'expulsion mais il faut prendre en compte la présence des deux enfants qui sont de surcroît scolarisés sur le village.

*Mme LAURIÉ* : la section théâtre pour les enfants a peu d'inscrits cette année ce qui risque d'engendrer un risque de fermeture.

*Monsieur FONTAINE* : un projet de réhabilitation de l'école primaire est en cours de finalisation avec l'architecte. Il est prévu une mise aux normes énergétiques, une isolation thermique ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments. Ces travaux génèreraient une économie d'énergie de 75 % de la consommation actuelle. Le chauffage sera en double flux réversible. Il est également prévu des réservations pour les gaines en prévision d'un éventuel agrandissement de l'école. Il y a des possibilités de subventions. Ce projet est prioritaire.

*Monsieur PAVIOT* : réunion commission voirie à la CCPM. Des travaux sont prévus rue du bois aux moines (jusqu'au pont), chemin des îles et rue des fermes. L'appel d'offre va être lancé. Il est également prévu la réparation du pont rue du chemin aux moines actuellement interdit au plus de 1,5 tonnes.
Un rendez-vous est prévu le vendredi 15 septembre 2023 avec le CAUE. Cet organisme conseille les communes en matière d'aménagement paysager. Leurs conseils vont être utile lors de l'aménagement de la partie nouvelle du cimetière dont l'agrandissement est en cours. Ce dossier est chez le notaire qui s'occupe de faire les démarches nécessaires auprès de la propriétaire de la parcelle.

Prochaine réunion de conseil : jeudi 19 octobre 2023 à 20h30.

***Le compte rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ainsi que dans le tableau d'affichage municipal.***

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous êtes conviés aux cérémonies de commémoration du centenaire de l'armistice de 1918. Elles se dérouleront sur la place de la mairie et seront suivies par un cocktail du souvenir. Rendez-vous samedi 11 novembre à 12h00…




## RAPPEL RÉGLEMENTATION

### Règles d'usage d'un drone de loisir

**Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité.**

10 principes pour voler en conformité avec la loi :

1 - Je ne survole pas les personnes

2 - Je fais toujours voler mon drone à une hauteur inférieure à 150m

3 - Je ne perds jamais mon drone de vue

4 - Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération

5 - Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes

6 - Je ne survole pas de sites sensibles

7 - Je n'utilise pas mon drone la nuit

8 - Je respecte la vie privée des autres

9 - Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale

10 - En cas de doute, je me renseigne

**L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende en vertu de l'article L.6232-4 du code des transports.**

## ATTENTION AUX ARNAQUES AUX FAUX CALENDRIERS




La fin d'année approche à grands pas et qui dit nouvelle année à venir dit vente à domicile de nouveaux calendriers. Et tous les ans, de faux vendeurs profitent de la situation pour tenter d'escroquer les habitants.

Les premiers réflexes à avoir sont de ne surtout pas laisser entrer le vendeur dans son domicile et de lui demander sa carte professionnelle.

Le site service-public.fr rappelle également que les démarcheurs n'ont pas le droit de demander une somme précise aux habitants. Ces derniers sont libres de donner le montant qui leur convient. En cas de comportement suspect ou insistant du vendeur, il est recommandé de composer le 17 ou le 112 pour le signaler. Il ne faut pas non plus hésiter à prévenir son entourage de ce type de pratiques, surtout pour les personnes âgées et isolées.

Les recommandations précédentes ne valent pas que pour les faux vendeurs de calendriers. Régulièrement, de faux agents du service public ou de faux agents ERDF peuvent se présenter aux domiciles, et notamment chez des personnes vulnérables. Une fois à l'intérieur, ces personnes sont susceptibles d'arnaquer par la ruse ou de profiter de moments d'inattention pour voler de l'argent ou des biens précieux. Il convient donc d'être vigilant face à toute personne inconnue et en cas de visite imprévue.

# VOIRIE

## Rue Lasnier à sens unique, c'est opérationnel !

Dans le numéro de décembre 2022 – janvier 2023 du Marol'Infos, nous vous informions de la décision municipale de mettre la rue Lasnier en sens unique.

Cette voie étroite qui relie la rue Saint-Georges à la rue Grande voit passer une circulation importante eu égard à sa taille, mettant en danger riverains et piétons.

Aussi, à la demande des riverains, il a été décidé de la rendre à sens unique de la rue Saint-Georges vers la rue Grande.

La matérialisation de la décision municipale étant du ressort de la Communauté de Communes du Pays de Montereau, il a fallu quelques mois avant que les trois panneaux soient posés.

C'est maintenant chose faite.









Il revient aux automobilistes marollais ou autres de respecter la signalisation.

***Jean-Pierre PAVIOT***
***Adjoint à l'urbanisme***

# VOIRIE

## Rue des Gravelins bientôt en sens unique




Afin de faciliter la circulation et d'éviter les accidents matériels, la municipalité à décidé d'instaurer un sens unique dans ladite rue.

Une consultation des riverains avait été organisée et ces derniers s'étaient montrés très favorable au projet.

La circulation se fera dans le sens route de Barbey vers la rue des Champs. L'accès et le dégagement au parking coté route de Barbey continueront à se faire dans les deux sens de circulation.

L'instauration du sens unique concernera l'ensemble des usagers, y compris les riverains et prendra effet dès l'installation de la signalisation règlementaire.

## LES BOULANGÈRES ET LES PETITS MITRONS DU MOIS D'AOÛT

Durant cette période des congés d'été où de nombreux commerçants sont fermés, il est parfois difficile de s'approvisionner facilement à côté de chez soi, notamment pour les personnes âgées.

Aussi, en août, pendant deux semaines et demi durant lesquelles à la fois la boulangerie et l'épicerie SPAR étaient fermées, votre municipalité par le biais du Centre Communal d'Action Sociale a, comme l'an dernier, assuré la distribution de baguettes, et de viennoiseries sur commande. La Maison pour Tous s'est donc muée chaque matin en boulangerie. Merci aux adjoints et aux conseillers qui ont tenu la boutique : Michèle Honderlik, Laurie Lecoustre, Véronique Laurié, Jean-Pierre Paviot et Julien Poireau.

C'étaient des moments de rencontres conviviales et le service a été grandement apprécié des clientes et clients.

Pour conclure, un merci tout particulier à Michèle Honderlik qui a assuré le suivi administratif et financier de l'opération et au boulanger de Cannes Ecluse pour ses livraisons chaque matin.



## ATRIUM

En ce début d'automne, il est temps pour nos deux girafes sur la place de rejoindre leur savane et à notre danseuse de retrouver sa loge ce qui a été fait le 28 septembre.

Les membres de l'association Atrium , la municipalité et le sculpteur Joe Big Big espèrent que leur séjour durant tout l'été sur notre place vous aura plu et que vous en conserverez le souvenir si ce n'est de belles photos.






L'association vous donne rendez-vous l'année prochaine à la même période pour une exposition sur un autre thème.

Sachez qu'elle relance aussi le Salon de peinture qui se déroulera les 28 et 29 octobre 2023 à la salle des Fêtes.

Les peintres amateurs qui souhaitent présenter leurs œuvres sont invités à contacter le président de l'association ATRIUM au 07 85 53 37 39.

# MAROLLES AU FIL DES RUES

## L'allée Louis Braille et rue Grande (première partie)

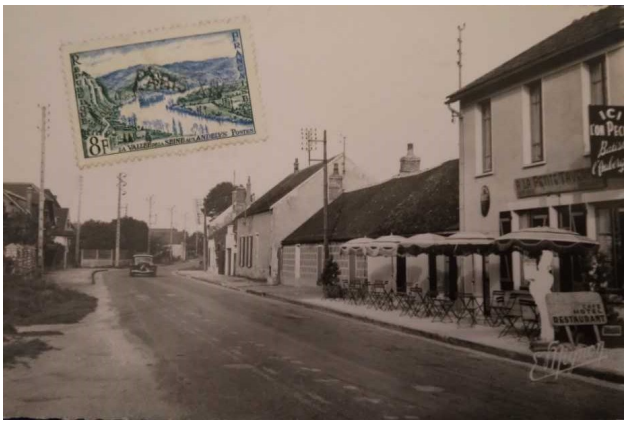
Après être allés jusqu'au bout du village, nous revenons progressivement vers le centre.




Au début du XIXème siècle, ce secteur de notre village était construit uniquement sur le côté droit de la route avec une bande de maisons constituant un hameau face à l'allée des Fermes comme nous le voyons bien sur le cadastre de 1842.

La première moitié du XXème siècle a vu quelques constructions se bâtir le long de la rue Grande, dont quelques grosses maisons bourgeoises.



Au début du hameau une auberge s'est implantée (après la seconde guerre mondiale) : A la Petite Taverne tenue par un certain Baptiste, ce qui a entraîné la pose d'une enseigne originale : « Ici l'on pêche – Baptiste l'Aubergiste ». Devenu par la suite, « Chez Liano l'Aubergiste », elle prit ensuite le nom d'Auberge des Gravières jusqu'à sa fermeture au milieu des années 1990.

Plus récemment, au 115, rue Grande s'est implantée en 1999, l'Eglise Evangélique Baptiste dans un pavillon construit en 1980. Il s'agit d'une branche de l'Eglise Protestante française. C'est dans ces mêmes années que des pavillons ont été construits rue Grande.



Mais, c'est aussi dans ce secteur du village qu' a été créé le premier lotissement de Marolles en 1962. Dans une zone auparavant remplie de vergers et grâce à la démolition d'une bâtisse où exerçait auparavant le maréchal ferrant Marault, on a ainsi créé un accès pour une rue en forme de T appelée au départ Impasse Jassogne, du nom de l'ancien propriétaire du terrain.




Cependant, assez rapidement, un habitant de l'impasse n'appréciant pas de résider dans une voie portant cette dénomination, demanda à la municipalité de changer le nom de la rue.




C'est ainsi que l'impasse Jassogne est devenue l'allée Louis Braille, prenant le nom du célèbre Seine et Marnais inventeur de l'alphabet du même nom destiné aux aveugles.

***Jean-Pierre PAVIOT***
***Adjoint à l'urbanisme***

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À MAROLLES

## Retour à l'époque des deux Empires

C'est par un beau soleil de mi-septembre que l'Association des Amis du Patrimoine de Marolles sur Seine en collaboration avec celle de Civils d'Empire a animé le samedi 16 la place Charles de Gaulle.

Les visiteurs nombreux (150 sur la journée) ont pu admirer la reconstitution de la vie civile sous le Premier Empire avec la présentation de petits métiers conformes aux gravures d'époque de Carl Vernet : marchand de peaux de lapins, de balais, de sable, d'allumettes, de lavande, de moutarde, d'oublies ou de coco.

Un public intéressé, venus à pied de Marolles, en vélo ou en voiture d'un peu plus loin écoutait avec attention les explications de membres de l'association avant de goûter les oublies et le coco.

Puis, il se rendait sur le stand de présentation de Marolles sous le Premier Empire et le Second Empire pour écouter les commentaires sur les maires, l'école, les curés, les batailles et de découvrir ou redécouvrir l'histoire du dernier Saint Hélène ou le drapeau des dames de Marolles de 1870 – 1871.

Le public terminait son parcours par la visite libre de l'église Saint-Germain pour en découvrir les secrets cachés.











Enfin, le soir, un repas napoléonien était proposé dans la grange de la ferme face à l'école. Ce magnifique écrin du XVIème siècle a ravi les convives qui ont apprécié l'apéritif de Joséphine, le velouté d'orties, le poulet Marengo et le gâteau Briard.

Les membres des deux associations remercient les propriétaires de la ferme pour leur accueil, les bénévoles qui les ont aidé et sont sûrs que les participants garderont un souvenir agréable de cette journée.





# A.S.MAROLLES

## Rentrée et fin d'année chargée en activités à l'A.S.Marolles

**MULTISPORTS BABY** :

Les activités pour les enfants de 3 à 5 ans ont repris depuis le 06 septembre. Les 2 groupes (3-4 ans et 4-5 ans) vont découvrir des sports différents tous les mois jusqu'à fin juin 2024 et ce tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 10h à 10h45 pour les Petits et de 11h à 12h pour les Grands.

**MARCHES OCTOBRE ROSE :**




Pour la 1ère fois à Marolles sur Seine, des marches seront proposées le dimanche 08 octobre afin de récolter des fonds et de soutenir la Ligue contre le Cancer.

3 marches accessibles pour toutes et tous, Petits et Grands, le long de la Seine et en chemin au travers des champs pour le retour.

Inscription (3 € minimum), à partir de 9h30, au départ Place de la Mairie où seront installés un stand buvette (vente boissons sans alcool et crêpes), quelques stands de jeux pour les enfants et un point d'information Ligue contre le Cancer.

Pour un départ des 3 marches à 10 h, venez nombreux et nombreuses habillés avec plus ou moins de rose.

Pendant tout le mois d'octobre, vous trouverez aussi des points de collecte pour dons à la Ligue contre le cancer chez plusieurs commerçants de Marolles.

Merci d'avance pour votre générosité et votre participation.

**STAGE MULTISPORTS VACANCES D'AUTOMNE :**

Un stage multisports, s'adressant aux enfants de 4 à 8 ans (le matin de 9h30 à 12h) et de 8 à 12 ans (l'après-midi de 14h à 16h30), sera organisé du lundi 23 au vendredi 27 octobre.

Les enfants découvriront, de façon ludique, des activités sportives différentes chaque journée soit dans le gymnase, soit en extérieur si la météo le permet.

**JEUX SPORTIFS EN FAMILLE :**

Le Samedi 04 novembre, 3ème édition des Jeux sportifs en famille au Gymnase de Marolles, de 14h à 17h.

Chaque famille, formant une équipe de 2 à 5 personnes (enfant à partir de 3 ans), se présentera sur les nombreux stands jeux proposés par les sections de l'A.S.M. et fera tout son possible pour rapporter le maximum de points.

Inscription gratuite sur place – Classement final et remise des récompenses aux 3 premières familles entre 17h15 et 17h45.

Ensuite, à partir de 18h30, tournoi multisports (Basket – Hand – Foot et Tennis de table) pour Ado (15 ans mini) et Adultes. Chaque équipe de 5 joueurs sur le terrain (+ 3 remplaçants maxi) se rencontreront sur chacune des disciplines jusque tard dans la nuit. La participation féminine donnera lieu a des avantages au score.

Pour toute information complémentaire concernant toutes ces manifestations et pour les inscriptions au tournoi Ado-Adultes, merci de contacter Patrick LE FLOC'H au 07 77 36 32 66

# A.S.M TAI CHI

## Il est encore temps de vous inscrire




**LE TAI CHI , C'EST QUOI ?**

Le TAI CHI et ses variantes :

*- TAI CHI CHUAN*

Ouvert à tous, sans limite d'âge.

Lenteur, lâcher-prise, équilibre .

7 cours :

- le lundi , 2 cours de 18 à 19H, 1 cours de 19H15 à 20H15
- le mardi , 1 cours de 10 à 11H, 1 cours de 11H15 à 12H15 , 1 cours de 18H15 à 19H15
- le jeudi, 1 cours de 10H15 à 11H15

*- TAI CHI MUSCULATION*

Avec un ballon lesté jusqu'à...10 kg !

Renforcement musculaire .

1 cours : le jeudi de 19H15 à 20H15

*- BODY BALL*

Avec un ballon lesté de 1 à 3 kg

Ludique, sur des supports musicaux et des chorégraphies variées .

1 cours : le jeudi de 9H à 10H

Voici le TAI CHI sous toutes ses formes. Technique de santé et de bien-être .

**LE TARIF , C'EST COMBIEN ?**

Inscriptions au début des cours, 2 cours d'essai gratuits, 120 € l'année pour 34 cours d'une heure .

**LE LIEU , C'EST OU ?**

Au foyer rural ou à la salle des fêtes .

**VENEZ NOUS REJOINDRE !**

**Contact : François BERNIER (Professeur) 06 87 47 17 57**

**Annie TRIBOUT (Présidente /Professeur) 06 83 29 79 26**

**La section TAI CHI propose aussi des cours de YOGA**

**LE YOGA, CEST QUOI ?**

Un ensemble de techniques qui utilisent:

- des postures physiques
- des pratiques respiratoires
- de la méditation

Cette discipline à la fois douce et dynamique est accessible au plus grand nombre.

On apprend à mieux gérer sa respiration et à s'en servir pour améliorer son quotidien (sommeil, gestion du stress, douleurs).

On y gagne un renforcement musculaire, on améliore la posture et cela permet d'être plus à l'aise dans les mouvements du quotidien.

On y gagne en force.

On y gagne en souplesse, en mobilité, on augmente les amplitudes articulaires du corps et on renforce les articulations.

2 cours le jeudi de de 17H30 à 19H et de 19H30 à 21H.

**LE TARIF , C'EST COMBIEN ?**

Inscriptions au début du cours, 2 cours d'essai gratuits , 201€ l'année pour 34 cours d'une heure et demie .

**LE LIEU, C'EST OÙ ?**

Au foyer rural.

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

**Contact : Adeline DUCHEMIN (Professeur) 06 76 46 72 61**

# LES AMIS DE L'ÉCOLE

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 septembre dernier, les Amis de l'Ecole vous présentent la composition du bureau, le Président : M SCHMITT Sébastien, la secrétaire : Mme BOUSSAHA Stéphanie et la trésorière : Mme RENARD Elodie. Les membres du bureau : Mmes BAUTRAIT Jessica, FOURNIER Pamela, DE SOUSA Silvia, LUCHIER Cécile et PELLERIN Julie

Le 24 septembre, sous un beau soleil a eu lieu notre traditionnelle brocante. Elle a réuni une cinquantaine d'exposants à la salle des fêtes de Marolles où de nombreux visiteurs ont pu dénicher de bonnes affaires.

Merci aux personnes qui nous ont apporté des gâteaux et un grand merci aux bénévoles pour leur aide qui nous a permis d'organiser cette manifestation.





Voici les évènements à venir :

**Le 07 octobre, Loto**

**Le 1er novembre, Halloween**

**Le 12 novembre, Bourse aux jouets**

# FORUM DES ASSOCIATIONS

## Merci aux bénévoles !

Comme chaque année, la fin des vacances d'été laisse place à la rentrée scolaire, mais également à la rentrée associative. Les nombreuses associations sportives et culturelles de notre village participent activement à la vie et à l'équilibre de chacun, petits et grands.

Dans ce sens, les associations Marollaises ont répondu présents lors du forum des associations qui a eu lieu le dimanche 3 septembre 2023 au gymnase.

Présentes pour partager avec les visiteurs leurs activités, de nombreuses associations sont également à la recherche de personnes motivées souhaitant donner un peu de leur temps pour faire vivre et évoluer leurs associations.

Le forum c'est une organisation, une installation, un rangement... Merci à tous d'avoir répondu présents pour cette belle journée d'échange et de convivialité.






# CANTINE

## Une inflation incontrôlable !

Afin de limiter la nouvelle hausse du prix du repas de cantine, le SIVU des 4 Villages a décidé pour la rentrée de passer de 5 composantes à 4 composantes par repas.

Depuis 2 ans nous faisons face à une hausse des prix du repas de cantine par le prestataire (8% au 1er mai 2022 puis 12% au 1er janvier 2023), à la hausse du prix de l'énergie... Cela devient compliqué pour le Syndicat intercommunal de supporter toutes ces augmentations.

Cependant, les membres du bureau du syndicat ont décidé pour le moment de ne pas augmenter le tarif du repas de cantine.

Tout le monde subit cette inflation, les ménages, les entreprises, les collectivités... c'est par le comportement raisonnable de tous que nous y ferons face.

# NETTOYONS LA NATURE

## Un petit geste citoyen, un grand pas pour la planète !

Le 23 septembre 2023, la commune a organisé l'opération "Nettoyons la nature" pour laquelle une trentaine de bénévoles, enfants et adultes, se sont retrouvés pour effectuer le ramassage des déchets le long des voies publiques et du ru.

Cet événement, d'envergure nationale, est organisé chaque année par les centres commerciaux Leclerc qui mettent du matériel à disposition des communes participantes. Les entreprises « Barbat Barillot » et « MICA » ont également participé en nous fournissant des gants, des sacs poubelles… nous les en remercions.










**D'UN SIMPLE GESTE, TOUT POURRAIT CHANGER…**

- Les bouteilles de verres et les canettes d'aluminium sont à 100% recyclables

- Les bouteilles en plastique se recyclent pour produire de nouveaux objets

En recyclant, on préserve les matières premières vierges tels que le sable, le bois, le pétrole ou encore le minerais.

En jetant les déchets non recyclables dans une poubelle on évite les pollutions.

- 1 mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau

- 1 masque met plus de 500 ans pour se dégrader

- 1 ticket de caisse contient du bisphénol A qui est un perturbateur endocrinien.

***« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »*** *Saint-Exupéry*



# MANIFESTATIONS



















## Etat civil

### Mariage

**Le 09 septembre 2023**
**M. Joyard**
**et Mme Meilland**





**Mairie :** Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, Christelle SAVOURAT, David AMATO **Réalisation :** Montereau-Impression, 63 av du Général de Gaulle, 77130 Montereau (850 exemplaires)